

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 11 SEPTEMBRE 2019

COMPTE-RENDU

L'an deux mille dix neuf, le 11 septembre à 20 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur ROCH, Maire.

Présents : Régis ROCH - Paul MONCHANIN - Fabienne BEAUJEU - Nicolas CHAPON - Nicole MEYRIEUX - Jean-Marc BERNAY - Violaine PATISSIER - Sandrine DAVID.

Absents excusés : Marie-Jeanne BLANDIN - Frédéric MAINAS - Marie VIDAL

Pouvoirs : Marie-Jeanne BLANDIN à Paul MONCHANIN
Marie VIDAL à Régis ROCH

Secrétaires nommées pour la séance : Sandrine DAVID - Nicole MEYRIEUX

==*==*==*==*==*==*==

1. Approbation PV réunion précédente

Le PV de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation et signature du contrat de délégation de service public de l'assainissement collectif

Le contrat de délégation de service public de l'assainissement collectif se termine le 30 septembre. 2 entreprises se sont portées candidates : SAUR et SUEZ, mais une seule a présenté une offre : SUEZ. Le rapport de Monsieur le Maire a été envoyé à l'ensemble du Conseil Municipal. Le nouveau contrat et ses annexes prendront effet le 1^{er} octobre 2019 et se termineront le 30 septembre 2029.

Offre tarifaire valeur 1 ^{er} octobre 2019	
<u>Part fixe</u> :	<u>Part proportionnelle</u> :
25 euros HT / an	0,6400 euro HT/m ³

→ Approbation à l'unanimité

3. Vente d'une parcelle de terrain à La Pinée

Lors de la dernière réunion, le Conseil Municipal a donné son accord pour la vente à madame Cyrielle CHAMBOSSE, de la parcelle A 1262, située à La Pinée, d'une superficie de 2138 m², pour un prix de 40 000 €. Or, madame Cyrielle CHAMBOSSE souhaite maintenant acheter la parcelle d'à côté, soit la A 1263 pour une superficie de 2254 m².

→ Approbation à l'unanimité pour la vente de la parcelle au prix de 40 000 €.

4. Détermination des dépenses à prendre en compte au 6232 « Fêtes et cérémonies »

Les services du Trésor Public nous indiquent que dorénavant les collectivités territoriales doivent préciser par délibération les principales caractéristiques des dépenses à reprendre au compte 6232 « Fêtes et cérémonies ». Il s'agit de :

- Plantes et gerbes pour les cérémonies
- Vins d'honneur pour les cérémonies
- Boissons nourriture et fournitures pour les manifestations communales
- Repas de Noël des anciens
- Cartes de vœux
- Jouets pour l'arbre de Noël des enfants
- Papillotes et chocolats
- Café sucre filtre gâteaux
- Colis et cadeaux de fin d'année

→ Approbation à l'unanimité

5. Détermination de la durée d'amortissement des fonds de concours du SIEL

Sur recommandation de la Chambre Régionale des Comptes, la participation relative au changement systématique des sources sera inscrite en section d'investissement sous forme de fonds de concours (subvention d'équipement versée).

Il convient de délibérer sur une durée d'amortissement pour la part investissement qui nous est communiquée chaque année par le SIEL.

Il est proposé de la fixer à 1 an.

→ Approbation à l'unanimité

6. Modification des régies

A la demande du Trésor Public, nous devons modifier les régies existantes sur la commune, afin de les mettre à jour. Il est proposé de supprimer les anciennes régies et d'en créer des nouvelles. Les anciennes régies à supprimer sont :

- Locations des salles
- Photocopies, sacs poubelles, droits de place, cantine, garderie
- Régie d'avances
- Repas des anciens

Les nouvelles régies à créer sont les suivantes :

- Locations des salles et Repas des anciens
- Régie d'avances

→ Approbation à l'unanimité

7. Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif 2018

Monsieur le Maire rappelle que ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération. Il a été envoyé par mail à l'ensemble du Conseil Municipal.

→ Approbation à l'unanimité

8. Décision Modificative n° 1 sur le budget primitif communal

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2313 : Constructions	0.00 €	7 002.00 €	0.00 €	0.00 €
R-2031 : Frais d'études	0.00 €	0.00 €	0.00 €	7 002.00 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0.00 €	7 002.00 €	0.00 €	7 002.00 €
R-1641 : Emprunts en euros	0.00 €	0.00 €	0.00 €	50 000.00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.00 €	0.00 €	50 000.00 €
D-2031 : Frais d'études	53 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	53 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2128 : Autres agencements et aménagements de terrains	7 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2158 : Autres installations, matériel et outillage techniques	6 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	13 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2313 : Constructions	0.00 €	112 500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315 : Installations, matériel et outillage techniques	0.00 €	3 500.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0.00 €	116 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	66 000.00 €	123 002.00 €	0.00 €	57 002.00 €
Total Général		57 002.00 €		57 002.00 €

→ Approbation à l'unanimité

9. Suivi travaux commissions

- *Animation* : une réunion est prévue le mercredi 18 septembre à 19 h pour travailler sur le prochain bulletin.

En raison des travaux, la salle d'animation ne sera pas disponible : Monsieur le Maire a donc réservé la salle de l'Hôpital sur Rhins le mercredi 18 décembre pour le repas des anciens, et le samedi 21 décembre pour l'arbre de Noël.

- *Voirie* : Paul MONCHANIN et Marie-Jeanne BLANDIN ont rencontré le nouveau représentant d'EUROVIA. Les travaux devraient commencer début octobre.

- *Bâtiments* : les travaux à la salle d'animation vont également commencer début octobre.

10. Questions et informations diverses

- La prochaine réunion de conseil municipal aura lieu le mercredi 16 octobre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.